

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT CRICQ CHALOSSE
REUNION DU MERCREDI 02 DECEMBRE 2015 à 20h30**

Convocation du 24 novembre 2015

ORDRE DU JOUR :

- **Permanence aux urnes les 6 et 13 Décembre 2015**
- **Mise à disposition du SIVU de Mme Carole DHEDIN à raison de 5h/semaine**
- **Délibération de Classement de Voierie**
- **Délégation au Maire pour acquisitions foncières**
- **Questions diverses**

PRESENTS : LABORDE Aimée, DUFAU Alain, BATS Rosine, DUPOUY José, DUFAU Fabien, DUFAU Thierry, COMMARRIEU Jean-Michel, DUPLANTIER Nicolas, DANDIEU Jean-Charles, GAULIN Olivier, GAVELLE Sandrine, THIBAUDEAU Nadine, LABORDE Sylvie, LASSALLE Rémi.

ABSENT EXCUSÉ: LOUPIEN Pascal

Secrétaire de séance désigné : Monsieur DUFAU Fabien

20h34: DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture du compte rendu de la séance précédente par Monsieur LASSALLE Rémi, et la signature par les membres du conseil municipal présents.

1/ Permanence aux urnes les 6 et 13 Décembre 2015 :

Les permanences des élections régionales se dérouleront comme suit :

- **8h à 10h** : Laborde Aimée, Laborde Sylvie, Dufau Fabien
- **10h à 12h** : Thibaudeau Nadine, Dupouy José, Dufau Alain
- **12h à 14h** : Dandieu Jean-Charles, Commarrieu Jean-Michel, Gaulin Olivier
- **14h à 16h** : Duplantier Nicolas, Laborde Aimée, Thibaudeau Nadine
- **16h à 18h** : Dufau Thierry, Bats Rosine, Lassalle Rémi

Deuxième tour : Dans l'attente d'une confirmation de certains élus, la permanence définitive sera communiquée entre les deux tours des élections Régionales.

2/ Mise à disposition du SIVU de Mme Carole DHEDIN à raison de 5h/semaine :

Mme DHEDIN Carole bénéficie d'un contrat CAE de 20h dont 15h attribuées au bureau de poste. Mme le Maire demande une mise à disposition du SIVU pour les 5h restantes.

VOTE : 14 POUR A l'unanimité.

Note : Les membres du SIVU ont délibéré pour la mise à disposition de Mme Célia MOULIA employée SIVU à hauteur de 2 heures semaine à la disposition de la commune.

3/ Délibération de Classement de Voierie:

Alain DUFAU adjoint délégué à la voirie nous énumère quelques routes communales qui ne sont toujours pas classées en intercommunalités et demande à Madame le Maire de bien vouloir faire délibérer le Conseil Municipal pour régulariser cette situation.

VOTE : 14 POUR A l'unanimité

4/ Délégation au Maire pour acquisitions foncières:

Mme le Maire présente les plans du futur projet d'aménagement du bourg de St-Cricq dans le but de sécuriser sa traversée. Les 3 giratoires indispensables à ce projet nécessitent l'acquisition de certains terrains. Dans un premier temps, Mme le Maire demande à son conseil une délégation afin de pouvoir négocier l'achat de ces terrains avec les propriétaires concernés.

VOTE : 13 POUR / 1 ABSTENTION

5/ Questions diverses :

ROUTE DE PETASTET: Nous sommes toujours en discussion avec TIGF, la communauté des communes d' HAGETMAU est également intervenue pour nous aider à élucider ce litige.

EMPLOI Eric Cordelle : Sa titularisation sera effective le 1^{er} janvier 2016, une formation d'intégration obligatoire sur 5 jours lui est proposée fin janvier début février 2016 par l'organisme compétent, le CNFPT.

POSE DES FENETRES MAIRIE : L'entreprise GACHARD s'est engagée à mettre en place les 7 fenêtres commandées avant la fin de l'année.

ILLUMINATIONS DE NOËL : Les illuminations achetées l'année précédente par la Municipalité seront mises en place par nos employés courant semaine 50.

ENFOUISSEMENT DES LIGNES (2eme tranche) : La 2eme tranche de travaux d'enfouissement des lignes débutera début janvier 2016, une réglementation temporaire de circulation sera établie à cette occasion, affichée en Mairie et mise en ligne sur le site.

TELETHON : Tous les habitants ont reçu dans leur boîte à lettres l'affiche d'information concernant cette journée, ce programme à également été mis en ligne sur le site. Une urne est disponible toute la semaine 49 en Mairie.

SCCA : Une réunion de la SCCA aura lieu le 15 décembre prochain, Madame le Maire évoquera les contraintes d'exploitation de la licence IV à l'aide des arrêtés officiels pris par la préfecture, les nouveaux délégués de toutes les associations concernées, ainsi que ceux du Conseil Municipal se présenteront lors de l'assemblée Générale de cette association, prévue courant Janvier 2016.

DONS DE TULIPES : Yvan VAN ES comme l'année précédente, présent à ce Conseil Municipal offre en main propre à notre adjointe Rosine BATS, responsable du fleurissement une quantité considérable de bulbes de tulipe qui contribueront à l'embellissement de notre village. Tout le Conseil Municipal remercie Yvan VAN ES.

21h54: LA SEANCE EST LEVEE.

